

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 09 FEVRIER 2018

Présents : M. CERVANTES Jésus, Maire, M. BRACKE Thierry, M. BACHELERY Alain (arrivé à 20h53), Mme DJURICEK Maria, M. GARNIER Sylvain, Mme MAROT Aurélie, Mme OCKOCKI Sophie, M. MAIER Jean-Paul, Mme VILLAIN Brigitte.

Absents excusés : M. THOMAS Ludovic, M. TISSOT Romain

Pouvoir : M. THOMAS Ludovic donne pouvoir à M. CERVANTES Jésus

A été nommé secrétaire : M. BRACKE Thierry

Le quorum atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2017.

Attribution de compensation 2019 – Validation à l'unanimité du rapport de la CLECT relatif à la participation à la construction et au fonctionnement du pôle aquatique porté par la Communauté de communes de la région de Bar Sur Aube et portant modification des attributions de compensation pour l'exercice 2019. Seules 11 communes sont concernées par ce transfert de charges.

Résultats budgétaires de l'exercice 2017

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	263 224,07	Recettes	50 683.39
Dépenses	277 392,22	Dépenses	93 172.56
Résultat 2017	- 14 168.15	Résultat 2017	- 42 489.17

Le Conseil municipal entérine, à l'unanimité, les délibérations prises par le Conseil d'exploitation de la régie électrique à savoir :

• les Changements au sein du Conseil d'exploitation

- Les démissions de Messieurs André PLANSON et Guy MAROT en qualité de membres et de Monsieur Daniel MARTRY en qualité de Directeur de la Régie.
- la nomination de Monsieur Daniel MARTRY en qualité de membre du Conseil d'exploitation.
- les nouveaux mandats sollicités par M. Frédéric KERLAU, M. Jean-Christophe BEAUVALET, Mme Frédérique LECUYER et M. Nicolas MARCISSET pour une durée de 4 ans.
- la nomination de M. Hervé MAROT au poste de Président du Conseil d'exploitation.

• l'achat d'une tablette numérique.

• les biens à amortir en 2018 et dont le montant total s'élève à 4 250.69 €

Validation à l'unanimité de la mise en place d'une convention d'occupation temporaire du domaine public en raison de l'installation du distributeur à pain.

Avis favorable à l'unanimité pour la création d'un budget annexe assainissement en vue de la création d'un nouveau système de traitement des eaux usées rue de la Renouillère.

Acceptation du don de l'association ACTION LVAC d'un montant de 1 793.85 € pour le financement de manifestations scolaires ou l'achat de matériels scolaires.